



Téléchargement illégal

Par jeter25

Bonjour,

je vous contacte car je suis parti en Allemagne avec une amie en janvier pendant quelques jours. Pour me loger, nous avons utilisé le site Air Bnb, c'est elle qui s'est inscrite sur le site et qui a fait la réservation.

J'utilisais depuis quelques années le logiciel PopCorn Time pour regarder des films et séries car un ami me l'a présenté comme un logiciel qui permet de regarder en streaming. Mais depuis mon voyage en Allemagne j'ai découvert que ce n'est pas le cas et pour chaque vidéo regardée, celle-ci est téléchargée sur mon ordinateur.

De ce fait, le propriétaire à reçu deux amendes du cabinet d'avocats qui gère les téléchargement illégaux en Allemagne. Au total, j'en ai pour 1500? d'amende (pour 1 film et 1 épisode d'une série).

J'ai alors pris un avocat (payé 200?) à Berlin pour m'aider. Je devais signer un papier pour dire que je ne recommencerais pas afin de faire baisser mon amende mais au dernier moment mon avocat m'a conseillé d'attendre que le cabinet d'avocat prennent directement contacte avec moi.

Sauf que depuis mon retour en France, je n'ai plus de nouvelles de mon avocat, je n'ai pas été contacté par le cabinet d'avocat et le propriétaire de l'appartement m'a menacé de me signaler moi et mon amie (qui n'a rien fait) au procureur de Berlin si rien n'est fait avant vendredi.

Mes questions sont donc les suivantes:

- qu'est ce que je risque si je suis signalé au procureur de Berlin ?
- est ce que mon amie peut-être inquiétée alors que j'ai reconnu mes tords auprès du propriétaire et précisé qu'elle n'avait rien fait ?
- est ce que je peux entamer une procédure contre mon avocat pour ne pas m'avoir aidé dans mon affaire ?

je vous remercie par avance de votre aide.

Cordialement

Par Tisuisse1

Vous êtes dans le domaine du droit allemand or, ici, c'est du droit français qu'il est question.